



AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT RGCA26-10-0003 - RÈGLEMENT PORTANT APPROBATION DU BUDGET DE
FONCTIONNEMENT DE LA SDC 2026**

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 9 décembre 2025, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

Règlement RGCA26-10-0003 intitulé « Règlement portant approbation du budget de fonctionnement de la Société de développement commercial Montréal-Nord pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, et imposant une cotisation.

Ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026 et est déposé au bureau du secrétaire d'arrondissement où il peut être consulté.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 10 décembre 2025